



**PROVINCE DE QUÉBEC**

**Municipalité de Saint-Julien**

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

## **AVIS PUBLIC**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné,  
Réjean Gouin, secrétaire-trésorier et directeur général de la susdite  
municipalité,

QUE,

Le rôle de perception des taxes pour l'année 2012 est déposé  
au bureau du soussigné et celui-ci procédera à l'envoi des  
comptes de taxes.

DONNÉ à St-Julien ce 14 février 2012.

---

Réjean Gouin, secrétaire-trésorier et directeur général